

Longueuil, le 26 mai 2003

Madame Nicole Boulet
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Présidente de la Commission d'enquête sur le projet
de dragage du chenal entre Oka et Hudson
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

Objet : Projet de dragage d'entretien entre Hudson et Oka dans le lac des Deux-Montagnes
N/réf.: 620-9018-07

Madame la présidente,

Voici notre réponse à vos deux questions que vous nous adressiez le 15 mai dernier.

Est-ce que la baie de Como constitue un habitat d'hibernation, confirmé ou potentiel, pour la tortue géographique ?

Selon les renseignements que nous vous avons déjà fournis provenant du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, la présence de la tortue géographique dans la baie de Como est confirmée. Toutefois, il n'est pas officiellement confirmé qu'elle constitue un habitat d'hibernation. Cependant, cet endroit est certainement un habitat potentiel d'hibernation pour cette espèce s'il s'y trouve des profondeurs de 3 à 10 mètres. En effet, selon monsieur David Rodrigue, herpétologiste de la Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent, cette tortue recherche des profondeurs semblables à l'abri du courant comme habitat d'hibernation. De plus, Selon Bider et Matte (1994), les mâles restent dans les anses près de leur site d'hibernation. La présence de la tortue géographique dans la baie de Como pourrait donc indiquer en même temps la proximité d'un ou de sites d'hibernation pour cette espèce.

C'est pourquoi nous vous suggérons dans notre précédente correspondance que des inventaires soient entrepris dès ce printemps pour déterminer l'utilisation faite par cette tortue de la baie de Como au cours des saisons printanière et estivale jusqu'à son hibernation à l'automne. Il serait alors plus facile de vous proposer des mesures de protection pour cette espèce en danger.

Selon vous, quelles seraient les chances de survie pour la tortue géographique en hibernation dans des sédiments après un dragage mécanique au moyen d'une benne preneuse, d'un dragage hydraulique avec ou sans déchiqueteur (désagrégateur) ?

Dans le meilleur des cas, la tortue géographique s'éloigne du site de dragage en raison des vibrations et des bruits des travaux. Il est peu probable que cette situation se produise et sauve cette tortue puisqu'en période d'hibernation, elle bouge peu et ses mouvements sont très lents. Même si la tortue pouvait s'échapper de la zone de dragage, elle se

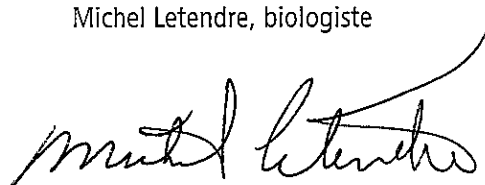
retrouverait à l'extérieur de son hibernacle dans des conditions environnementales défavorables. Cela perturberait son activité métabolique et lui ferait perdre une énergie précieuse ce qui menacerait grandement sa survie.

La situation la plus probable est qu'elle ne peut pas fuir les lieux des travaux. Que ce soit par dragage hydraulique ou par la benne preneuse, ses chances de survie sont nulles ou presque nulles. En effet, le système de dragage hydraulique avec ou sans déchiporteur la blessera mortellement ou la tuera sur le coup. Dans le cas de dragage avec une benne preneuse, ou bien la tortue sera tuée sur le champ par les mâchoires de la benne preneuse, ou bien elle se trouvera assommée, enfouie, étouffée ou écrasée par les sédiments accumulés dans la barge. Lors du déversement dans le site de dépôt en eau libre, elle pourra aussi se retrouver enfouie sous les sédiments et mourir par asphyxie.

En conclusion, ce qui précède constitue des hypothèses au meilleur de notre connaissance, mais, encore une fois, seul un inventaire de la baie de Como et du chenal de la traverse d'Oka-Hudson permettrait de connaître véritablement l'usage que fait la tortue géographique de ce territoire. Il se pourrait en effet, que le chenal de la traverse constitue un site d'hibernation de la tortue géographique. On estime à environ 20,000 \$ le coût du suivi des déplacements de la tortue géographique à cet endroit et pour découvrir son ou ses hibernacles. Une telle étude s'avère nécessaire dans le cadre de l'évaluation environnementale en cours pour porter le meilleur jugement possible en regard de cette espèce en situation précaire et trouver les mesures de protection appropriées.

Nous espérons que ces renseignements vous seront utiles pour l'analyse de ce dossier en tenant compte de la protection de la faune et de ses habitats fauniques. Nous sommes toujours disponible pour répondre à vos interrogations.

Michel Letendre, biologiste



Direction de l'aménagement de la faune
de Montréal, de Laval et de la Montérégie

c.c. M. Gérard Massé, directeur
M. Michel Renaud, biologiste FAPAQ-Laurentides
M. Jean Dubé, biologiste FAPAQ-Montréal, Laval et Montérégie